

Appel à projets Science avec et pour la société – Recherches participatives

Thématiques	Date de publication	Date limite de soumission	Durée des projets	Budget	Financier /Ref. de l'appel
Société civile, produits, services, solutions, connaissances, publications... et leur effet transformant pour la société.	28/07/2022	30/09/2022 à 15h00	Maximum 24 mois	Maximum 250 k€	ANR / SAPS-RA-RP1 2022

Objectifs : Cet AAP vise à soutenir le développement de projets émanant de collectifs déjà constitués autour d'une problématique scientifique conjointement élaborée par des acteurs académiques et non-académiques. Il est ouvert à toutes les disciplines académiques et à tous les questionnements scientifiques relevant d'enjeux sociétaux et orientés vers la recherche de solutions. Un deuxième appel (« Recherches participatives 2 »), visant à accompagner la maturation de projets en émergence, sera ouvert en novembre 2022.

Actions concernées : Sont attendus pour cet AAP des projets de recherche participative qui :

- ont déjà atteint un certain niveau de maturité (à minima : le consortium constitué d'acteurs académiques et non académiques préexiste, la question de recherche a été co-construite)
- qu'il s'agit d'accompagner dans leur mise en œuvre opérationnelle et dans la production de résultats
- s'inscrivant dans la continuité de projets participatifs déjà financés

Critères d'éligibilité : Soyez vigilants sur les **informations saisies en ligne elles prévalent sur celles développées au sein du descriptif du projet.**

Un chercheur ou une chercheuse ne peut déposer qu'un seul projet en tant que coordinateur ou coordinatrice et ne peut être impliqué.e comme coordinateur ou coordinatrice et responsable (scientifique) d'un partenaire de projet dans plus de 3 projets déposés dans le cadre du présent appel.

Le consortium doit comprendre **au moins un organisme de recherche** et de diffusion des connaissances français, entrant dans le champ d'application du RF, et **une organisation de la société civile.**

Un accord de consortium doit obligatoirement être mis en place.

Sont exclus les projets qui font la promotion ou la diffusion de la culture scientifique et technique, ne comportent pas d'implication de la société civile ou s'ils ont une finalité purement économique.

Sont exclus les frais de personnel pour le financement de thèse et les coûts des bâtiments et des terrains.

Pour plus d'informations : <https://anr.fr/fr/detail/call/appel-a-projets-science-avec-et-pour-la-societe-recherches-participatives/>

Contact Chargé(e) d'affaire :

Campus Aix : Marie KOROBEINIK (marie.korobeinik@univ-amu.fr 04 13 55 32 03)

Campus Marseille Centre : Emma BALANCHE (emma.balanche@univ-amu.fr) **ET** Magali NIOX (magali.niox@univ-amu.fr / 04 13 55 34 50)

Campus Marseille Etoile : Goéry RENAULD (goery.renauld@univ-amu.fr 04 13 94 51 43)

Campus Marseille Luminy : Nathalie TRUPHEMES (nathalie.truphemes@univ-amu.fr 04 13 94 20 54)

Campus Marseille Timone : Mathilde JASMIN (mathilde.jasmin@univ-amu.fr) **ET** Stéphane BERIOU (stephane.beriou@univ-amu.fr 04 91 32 41 58)

Pour les aspects de médiation scientifiques contacter : Hannah ROBIN (hannah.robin@univ-amu.fr) ou Isabelle GALVEZ (isabelle.galvez@univ-amu.fr)